



COTISATION ANNÉE 2019

Les adhésions sont valables du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Nom, Prénom :

Exploitation :

Adresse :

Téléphone/Fax/mail :

Je maintiens mon adhésion : oui non Je suis nouvel(le) adhérent(e)

Je règle ma cotisation A.P.F.I. Pour bénéficier de l'accès au service Entraide Mutuelle en cas d'Alerte Sanitaire, il faut être à jour des 3 dernières années de cotisation (sauf pour les jeunes installés).

La décision de fixer la cotisation en fonction du chiffre d'affaires a été prise lors de l'assemblée générale 2004. Il s'agit du chiffre d'affaires de l'activité de transformation : lait, viande..., basé sur la bonne foi des adhérents.

Cette année, le Conseil d'administration a décidé d'augmenter le montant des cotisations de 2 % afin de garder notre autonomie financière face à l'incertitude de certains financements.

Chiffre d'affaires annuel de l'activité	Cotisation A.P.F.I.			A cocher
	HT	TVA	TTC	
Contrat d'accompagnement post-installation avec la Chambre d'Agriculture de l'Isère.	1ère année d'adhésion prise en charge par la Chambre d'Agriculture de l'Isère		0 €	<input type="checkbox"/>
Jusqu'à 50 000 €	110 €	22 €	132 €	<input type="checkbox"/>
De 50 000 € à 100 000 €	135 €	27 €	162 €	<input type="checkbox"/>
De 100 000 € à 150 000 €	185 €	37 €	222 €	<input type="checkbox"/>
De 150 000 € à 200 000 €	236 €	47,20 €	283,20 €	<input type="checkbox"/>
Plus de 200 000 €	286 €	57,20 €	343,20 €	<input type="checkbox"/>

Et j'accepte la transmission de mes résultats d'analyses non conformes aux techniciens d'APFI afin de bénéficier du service d'Entraide Mutuelle en cas d'Alerte Sanitaire.

Type de produits : Fromages : Chèvre Vache Brebis
 Viande : Bœuf Ovin Porc Caprin Volaille
 Autre : à préciser :

Date et signature :

*Vous adhérez avant le **30 juin 2019**, vous bénéficiez de la réduction de **15 %** sur les analyses à partir du **1^{er} juillet**
 Vous adhérez avant le **30 août 2019**, vous bénéficiez de la réduction de **15 %** sur les analyses à partir du **1^{er} sept.**
 Vous adhérez avant le **30 nov. 2019**, vous bénéficiez de la réduction de **15 %** sur les analyses à partir du **1^{er} déc.***